

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 07 JUILLET 2016

DELIBERATION N°BC/2016.00305

ORGANISATION DU SALON DE L'ETUDIANT 2016 - MARCHE AVEC LE MAGAZINE L'ETUDIANT

Le Bureau communautaire a été convoqué le 01 juillet 2016

Nombre de membres en exercice : 51

Nombre de présents : 29

Nombre de pouvoirs : 0

Nombre de voix : 29

Membres titulaires présents :

M. Jean-François BARNIER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Eric BERLIVET, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Christian FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, M. Luc FRANCOIS, M. Michel GANDILHON, M. Roland GOUJON, M. Marc JANDOT, M. Christian JULIEN, M. Robert KARULAK, M. Bernard LAGET, M. Michel MAISONNETTE, M. Gérard MANET, M. Yves PARTRAT, M. Jean-Michel PAUZE, M. Marc PETIT, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Marc ROSIER, M. Jean-Claude SCHALK, M. Jean-Marc THELISSON, M. Gilles THIZY, M. Alain VERCHERAND, M. Enzo VIVIANI, M. Georges ZIEGLER

Membres titulaires absents excusés :

M. Gilles ARTIGUES, M. Paul CELLE, M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc CHAVANNE, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Gilles ESTABLE, M. Marc FAURE, M. Bernard FAUVEL, M. Christophe FAVERJON, M. Pascal GARRIDO, M. Rémy GUYOT, M. Daniel JACQUEMET, M. Raymond JOASSARD, M. Yves LECOCQ, M. Pascal MAJONCHI, M. Yves MORAND, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Joseph SOTTON, M. Gérard TARDY, M. Daniel TORGUES

Secrétaire de Séance :

M. Gilles THIZY

REÇU EN PREFECTURE

Le 13 juillet 2016

VIA DOTELEC - iXBus

042-244200770-20160524-D20160030510-DE

DATE D'AFFICHAGE :20160713

DELIBERATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 07 JUILLET 2016

ORGANISATION DU SALON DE L'ETUDIANT 2016 - MARCHE AVEC LE MAGAZINE L'ETUDIANT

L'orientation professionnelle constitue une étape particulièrement importante pour les familles, les jeunes et les établissements d'enseignement secondaire publics et privés du territoire métropolitain, justifiant une intervention forte de l'agglomération. Cette action s'inscrit dans le cadre du soutien de la Communauté Urbaine à l'enseignement supérieur et à la recherche avec pour objectif de favoriser l'accès de tous à l'enseignement supérieur et de contribuer à l'émergence d'une agglomération étudiante.

L'information en direction des jeunes en matière d'orientation est organisée, sur le territoire de la Communauté Urbaine en plusieurs phases complémentaires :

- la première, le **Salon de l'Étudiant**, à notoriété régionale, sinon nationale et ouverte à tous les Établissements d'enseignement supérieur – intra et hors territoire – (l'édition 2016 aura lieu les 26 et 27 novembre 2016),
- la seconde à travers le **Forum de l'Enseignement Supérieur** organisé au Centre des Congrès de l'Espace Fauriel les jeudi 02 et vendredi 03 février 2017,

Le Forum de l'Enseignement Supérieur relève de l'initiative de l'Université Jean Monnet (facultés et instituts) et des lycées des bassins Loire Sud et Centre accueillant des sections de techniciens supérieurs ou des classes préparatoires.

- la troisième, dite « **Journée Portes Ouvertes** », dernière étape de la démarche d'information et d'orientation (visite par les élèves et leurs parents des établissements -une quarantaine participe à l'opération- et rencontre des équipes pédagogiques) se déroulera le 15 février 2017.

I°) LE SALON DE L'ETUDIANT

Le Salon de l'Étudiant cible les jeunes lycéens et étudiants, leurs parents et tous les partenaires du monde de l'éducation et de l'enseignement. Il a pour objectif prioritaire de les informer sur toutes les filières possibles de l'enseignement général, technique, professionnel et supérieur, sur les métiers accessibles au travers de ces filières, sur les à-côtés de la vie quotidienne étudiante (sport-financement des études-sécurité sociale étudiante, etc). Il compte près de 130 exposants et propose un cycle de 23 conférences aux visiteurs. A noter que pour cette édition 2016, un accent tout particulier sera mis sur l'accueil des lycéens en baccalauréat professionnel avec une communication dédiée (remise d'une plaquette spécifique à l'entrée du salon avec la suggestion d'un parcours pour ce public) et une conférence sur le thème « Quelles poursuites d'études après un bac pro ? ». Ce

positionnement du salon répond ainsi à une demande forte des chefs d'établissements, des familles et élèves, ces derniers étant de plus en plus nombreux, après un baccalauréat professionnel, à poursuivre des études dans l'enseignement supérieur.

Saint-Etienne Métropole, maître d'ouvrage, confie depuis l'origine l'organisation du Salon au Groupe L'ETUDIANT (Groupe Altice Media) qui assume :

- la conception (salon et support additif),
- le montant commercial, technique et matériel,
- l'organisation des conférences lors du salon,
- la communication et l'information de tous les établissements concernés pour que chaque jeune concerné soit averti et informé individuellement,
- le suivi dans sa globalité : présentation des projets, de l'organisation au fur et à mesure des étapes de communication et établissement des bilans après la manifestation,
- la conception de l'espace « Saint-Etienne », en lien étroit avec les services compétents au sein de Saint-Etienne Métropole et de la Ville de Saint-Etienne,
- l'organisation et la remise du prix au lauréat du Trophée L'Etudiant Ville de Saint-Etienne / Saint-Etienne Métropole.

La rémunération de Saint-Etienne Métropole à L'ETUDIANT s'élève à la somme de 70 235 €.

II°) LE STAND COMMUN SAINT-ETIENNE METROPOLE/VILLE DE SAINT-ETIENNE

Saint-Etienne Métropole et la Ville de Saint-Etienne, présenteront, pour la 5^{ème} année consécutive, sur un stand commun la palette de services que le territoire offre aux étudiants. L'espace Saint-Etienne permettra aux visiteurs de découvrir ce qui fait l'attractivité de la ville et de se familiariser avec les différentes facettes de la vie étudiante.

Cet espace présentera un panorama de l'offre culturelle, touristique et de loisirs de l'agglomération stéphanoise, une projection dans le Saint-Etienne du futur avec la présentation de projets à la convergence entre enseignement supérieur, recherche et économie.

Des conférences sur les métiers des secteurs d'activités porteurs du bassin stéphanois seront également proposées – design, optique et vision, numérique, développement durable...- et aideront les jeunes à faire les bons choix en termes d'orientation et d'emplois au sein d'une « Agora des métiers », intégrée au stand. A signaler que les intitulés des conférences ont fait l'objet d'une importante refonte en 2013 et en 2015 afin d'être mieux en phase avec les attentes des jeunes et de leurs familles.

III°) LES TROPHEES DE L'ETUDIANT

Les Trophées de l'Etudiant ont pour objectif de soutenir et d'encourager les jeunes à s'investir dans le cadre de la vie associative de leurs établissements. La nature de l'engagement est libre : social, humanitaire, culturel, développement durable...

A cette occasion, 2 à 4 trophées sont remis avec à la clé pour chaque lauréat, un chèque de 1 000 € ou 500 € pour un budget total de 2 000 € (dont 1 000 € apportés par l'Etudiant, 500 € par la Ville de Saint-Etienne et 500 € par Saint-Etienne Métropole).

Considérant que la proposition de prestation formulée par l'Etudiant et le fait que l'Etudiant dispose d'une exclusivité technique quant à l'organisation du Salon de l'Etudiant, justifiant la mise en œuvre des dispositions de l'article 30-I-10° du décret n°2016-360 du 25 mars 2016.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **attribue un marché négocié sans mise en concurrence de 70 235 € TTC (dont 500 € TTC en tranche optionnelle correspondant aux trophées de l'Etudiant) à L'Etudiant au titre de l'organisation du Salon de l'Etudiant Edition 2016 ;**
- **approuve le projet de marché correspondant ;**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer le marché et toute pièce nécessaire à la résolution satisfaisante de cette affaire,**
- **la dépense correspondante sera imputée sur le budget de l'exercice 2016, chapitre 11.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
Le Premier Vice-Président,

A handwritten signature in black ink, consisting of a tall vertical stroke on the left, a small loop, a horizontal line, a large hump, and a final vertical stroke on the right.

Hervé REYNAUD